

Tour de la Bourse  
Bureau 3700, C.P. 242  
800, Place Victoria  
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E9

514 397 7400 Téléphone  
514 397 7600 Télécopieur  
1 800 361 6266 Sans frais



**André Turmel**  
Direct 514 397 5141  
aturmel@fasken.com

Le 2 avril 2015

N° de dossier : 10887/ 115805.00148

**PAR SDÉ/PAR MESSAGER**

Me Véronique Dubois, Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, place Victoria – 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet :** Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro  
**R-3867-2013 Phase 1**

---

Chère consœur,

Le 24 mars 2015, Gaz Métro a déposé la réponse à la question 4 de la DDR no 3 de la Régie (B-0097). La réponse fournie révèle plusieurs faits nouveaux quant à la procédure d'épuration utilisée par Gaz Métro dont les trois éléments suivants.

Premièrement, Gaz Métro indique qu'il dispose, pour les années récentes et certains types de conduites, d'évaluations de coût « calculés directement par la construction ». À cet égard elle écrit (p. 10) :

*« Parmi les solutions potentielles, l'évaluation du réseau à partir des coûts de construction semblait prometteuse. Malheureusement, les coûts de pose de conduites principales ne sont calculés directement par la construction que depuis quelques années et ce, pour quelques diamètres de conduite de plastique seulement. Les coûts précis ainsi calculés ne sont pas assez nombreux pour extrapoler un intercepte ou encore une valeur totale de réseau. Ainsi, Gaz Métro a décidé de conserver la BDC pour évaluer les coûts moyens, mais de procéder à une épuration plus méthodique. » [Nous soulignons]*

Deuxièmement, Gaz Métro indique que la distribution des coûts découlant de ces évaluations suit une distribution normale.

Enfin, Gaz Métro indique avoir utilisé une procédure itérative pour l'épuration des données comptables alors que la preuve est muette à ce sujet. Gaz Métro justifie l'utilisation de cette procédure itérative sur la base d'observations relatives aux coûts « calculés directement par la construction ».

La FCEI constate que les évaluations de coûts calculés directement par la construction sont à la base de l'approche préconisée par Gaz Métro. Elle souhaite par conséquent pouvoir examiner ces données.

Bien qu'elle puisse requérir ces données dans le cadre de l'audience devant débiter le 13 avril 2015, la FCEI estime que le calendrier d'audience, ainsi que le processus et les délais inhérents à une demande d'engagement en audience ne permettrait vraisemblablement pas de disposer de l'information en temps utile pour en faire un examen sérieux.

Par conséquent, la FCEI demande à la Régie d'ordonner à Gaz Métro de produire l'information suivante d'ici au plus tard le 9 avril à 12h00.

- 1) Un fichier Excel similaire à la pièce B-0066 et contenant les mêmes informations (i.e. matériaux, année de mise en sol, région, diamètre, longueur, coût)
- 2) Le cas échéant, les analyses statistiques ou autres ayant permis de conclure que le coût de ces conduites suit une distribution normale.
- 3) Le cas échéant, les analyses statistiques ou autres ayant permis de conclure à la « raisonnable de l'approche » à laquelle il est fait références dans l'extrait suivant (p. 11).

*« Après ces étapes, les résultats des coûts moyens obtenus en utilisant l'indice HW permettent alors non seulement d'obtenir des résultats représentatifs lors du calcul d'une droite de régression basée sur le diamètre des conduites, mais également d'obtenir des résultats représentatifs par rapport aux coûts de pose des conduites principales précisément calculés pour 2012. En effet, afin de s'assurer de la validité des résultats, Gaz Métro a comparé les coûts moyens obtenus à partir de la BDC épurée et de l'indice HW aux coûts réels de construction disponibles. L'analyse a permis de démontrer la raisonnable de l'approche. »*

[Nous soulignons]

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, l'expression de nos meilleures salutations.

**FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.**



André Turmel

AT/mb

c.c. : Gaz Métro  
Intervenants